

Politique de qualité et d'évaluation des fournisseurs

Un cadre de sélection, de suivi et d'amélioration continue pour garantir une chaîne d'approvisionnement fiable, compétitive et conforme aux exigences de TERBAL.

QUALITÉ

FIABILITÉ

CONFORMITÉ

AMÉLIORATION
CONTINUE

Notre engagement

Chez TERBAL, nous considérons les fournisseurs comme une composante essentielle de notre système qualité. C'est pourquoi nous les sélectionnons, les homologuons et les évaluons selon des critères objectifs qui nous permettent de suivre leurs performances et de favoriser leur amélioration.

L'objectif est de garantir que les produits et services achetés respectent les spécifications requises et contribuent au respect des engagements pris envers nos clients.

Champ d'application

Fournisseurs importants

Chiffre d'affaires annuel supérieur à 30 000 €.

Fournisseurs de production

Interviennent directement dans le processus de production.

Nouveaux fournisseurs

Approbation provisoire jusqu'à disposer de données suffisantes.

Principes de la politique

La relation avec les fournisseurs repose sur des critères transparents, des données vérifiables, un suivi périodique et la communication des points à améliorer. TERBAL encourage des relations stables avec les fournisseurs qui démontrent des compétences techniques, de l'engagement et des progrès durables.

**Sélectionner avec discernement. Évaluer à partir de données.
Progresser ensemble.**

Comment nous évaluons les fournisseurs

L'évaluation est réalisée chaque année à l'aide d'une grille de notation. La somme des résultats de chaque critère détermine l'évaluation globale du fournisseur.

01

QUALITÉ

Produits ou services sans défauts, résultats des contrôles et non-conformités.

02

DÉLAIS

Pourcentage de livraisons effectuées dans le délai convenu.

03

PRIX

Rapport qualité-prix, compétitivité et stabilité des coûts.

04

RÉGLEMENTATION

Respect des exigences applicables et certifications disponibles.

05

DURABILITÉ

Engagement attesté par des certifications et les informations recueillies.

Résultat de l'évaluation

85 - 100 points

FOURNISSEUR APPROUVÉ

Homologation maintenue automatiquement.

50 - 84 points

RÉSULTAT À AMÉLIORER

Le résultat est communiqué et des mesures d'amélioration des performances sont exigées.

Moins de 50 points

RÉSULTAT NON SATISFAISANT

Un autre fournisseur est recherché. Si ce résultat se maintient pendant deux années consécutives, le fournisseur ne peut plus travailler avec TERBAL.

Suivi et amélioration continue

Les résultats de l'évaluation servent à maintenir l'homologation, à communiquer les besoins d'amélioration et à prendre des décisions sur la poursuite de la relation commerciale. Ce processus contribue à renforcer la qualité, le respect des délais et la fiabilité de la chaîne d'approvisionnement.

Document de référence

PG 4-2 - Procédure d'évaluation et d'homologation des fournisseurs

Édition

11

Date

17/07/2024